

A cyclist in a blue and white jersey with 'SKODA Rouen' and 'DTEC' logos is celebrating with arms raised on a road bike. The background is a blurred outdoor setting with a bridge and a street lamp.

# GUIDE TECHNIQUE

## Boucles de l'Austreberthe

Édition 2025  
Version n°1 du 07/06/2025

**Union Sportive de Sainte Austreberthe Pavilly Barentin**

## Article 1 : Préambule

Les 30ème Boucles de l'Austreberthe organisées par l'Union Sportive Sainte-Austreberthe Pavilly Barentin auront lieu le dimanche 22 juin 2025

## Article 2 : Épreuve

Cette épreuve placée sous le Règlement de la F.F.C. est ouverte aux licenciés Élites et Open 1-2-3 engagés en tant qu'équipe de N1, N2, N3 ou hors N, ainsi qu'aux individuels.

## Article 3 : Départ fictif et fléchage

La course comporte un départ fictif – du centre commercial Carrefour de Barentin jusqu'à la sortie de la commune de Pissy Pôville au panneau « KM 0 » – puis une partie en ligne de 140 kms.

La signalisation est matérialisée par un fléchage aérien et au sol. Des panneaux spécifiques de forme rectangulaire fourniront des indications en noir sur fond jaune fluo.



## Article 4 : prix et primes

- **Classement du jour** : Grille 1.220 / 20
- **Classements Meilleur Grimpeur (MG)** : Classement s'établira par addition de points sur les 9 M.G. annoncés par drapeau, indication au sol et sur le bord des routes
  - Points attribués sur 3 hommes à chaque M.G : 5 / 3 / 1 pts
  - Classement Général sur 3 hommes
  - Primes attribuées ; 100 / 50 / 25€. En cas d'égalité, les coureurs seront départagés avec le classement du jour.
  - Le premier du classement Meilleur Grimpeur sera récompensé par le trophée offert par les établissements Mary Automobiles
- **Km 76** : 1 classement. Prime de 76 euros et un trophée.
- **Prix d'équipe** : Sera attribué à la meilleure équipe. Classement sur trois coureurs par addition des places d'arrivée. L'équipe avec le plus petit total l'emporte.
- **Premier Open** : Sera récompensé par un trophée offert par Tom Courses.
- **Premier du club organisateur** : Sera récompensé par un panier garni.

## Article 5 : Primes

Les coureurs bénéficiant de primes devront, pour faire valoir leur droit à les percevoir, terminer l'épreuve sauf accident dûment constaté par les commissaires ne lui permettant pas de terminer l'épreuve.

## Article 6 : Inscriptions

Engagement web. Tarif : 12 € par coureur — limité à 200 coureurs – Possibilité de remplacement d'un ou plusieurs coureurs sur place lors du retrait des dossards.

L'engagement sur place est au tarif de 15 € par coureur.

## **Article 7 : Permanence**

La permanence sera située sous la tonnelle derrière le podium d'arrivée sur le parking de Carrefour. Elle sera ouverte de 10h30 à 11h20 le dimanche 22 juin.

Les dossards et les plaques de cadres seront délivrés sur présentation des licences par les coureurs (pour les individuels), et par les Directeurs Sportifs (pour les équipes constituées).

La liste des partants par équipe devra être validée par les directeurs sportifs avant le début de la réunion des DS afin de pouvoir préparer les listes. Les dossards et plaques seront à remettre à la fin de la course au podium d'arrivée.

## **Article 8 : Réunion des directeurs sportifs**

La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu ce dimanche à partir de 11h30 à la tonnelle de la permanence, située derrière le podium de l'arrivée sur le parking de Carrefour. Le tirage au sort de l'ordre de marche des véhicules s'effectuera lors de cette réunion.

## **Article 9 : Soins médicaux**

Les soins médicaux seront assurés par le médecin de l'organisation. Une ambulance suivra la course dans son intégralité. En cas de contrôle médical, celui-ci s'effectuera au Club House situé à l'intérieur du Stade Guillemot (face Parking Carrefour).

## **Article 10 : Présentation des coureurs**

La présentation des coureurs au public se fera à partir de 12h15 sur le Podium - Parking Carrefour. Elle s'effectuera par équipe complète et permettra la signature des feuilles d'émargement. Les équipes se présenteront en fonction de l'heure qui leur aura été indiquée sur le document glissé dans les pochettes de dossards remises aux Directeurs Sportifs.

## **Article 11 : Départ**

Le rassemblement des coureurs est fixé à 13h15 sur la ligne d'arrivée pour un départ groupé derrière les véhicules d'ouverture. Le départ fictif sera donné à 13h20 à la hauteur du podium. Le départ réel vers 13h30 s'effectuera lancé (sauf incident touchant l'un des coureurs) à sortie de la commune de Pissy-Pôville.

## **Article 12 : Contrôle anti-dopage**

Le contrôle anti-dopage s'il a lieu s'effectuera au Club House situé à l'intérieur du Stade Guillemot (face Parking Carrefour). Il sera affiché au podium.

## **Article 13 : Gestion des déchets**

Des sacs-poubelles seront mis à disposition des responsables d'équipes afin de ne pas laisser de déchets de quelque nature que ce soit :

- 1) sur les lieux de départ et d'arrivée
- 2) sur les zones de ravitaillement et de déchets

À l'avance, merci d'encourager les membres et coureurs de l'équipe à respecter et faire respecter ces consignes.

## **Article 14 : Passages dangereux**

Les ilots directionnels, les giratoires et les passages dangereux seront signalés par un drapeau jaune et, exceptionnellement dans les ronds – points très dangereux, par des barrières. Sauf contre-indication par l'organisation, les coureurs qui emprunteront les giratoires à gauche seront, nonobstant les risques d'accidents graves et de leur responsabilité dans les dégâts causés à un tiers, mis hors course dès lors que les commissaires auront constaté l'infraction.

Les D.S. et autres véhicules opérant sur l'épreuve et commettant cette même infraction devront en répondre devant les représentants de la loi (Gendarmerie et Police).

Un rapport des commissaires sur ces faits pourra être joint si nécessaire à l'état des résultats.

Tout comportement anormal d'un ou plusieurs coureurs devront être immédiatement sanctionné par les commissaires, et ce, pouvant aller jusqu'à la mise hors course. En cas de chute grave ou collective incombant à une prise de risques avérés, et suivant des témoignages concordants, l'organisateur se réserve le droit de déposer plainte contre les personnes incriminées.

## **Article 15 : Zones de ravitaillement**

La zone de ravitaillement sera signalée par les panneaux : « Début de zone de ravitaillement » et « Fin de zone de ravitaillement ». Il en sera de même pour les zones de déchets. Elles seront situées entre le sommet de la côte de Limésy (D142) et la D63 (au km 74). Le ravitaillement est autorisé à partir du km 30 et jusqu'à 20 km de l'arrivée.

## **Article 16 : Fin de course**

Tout coureur se situant à plus de 10 minutes du groupe de tête (en situation et en temps réel) sera appelé à retirer son dossard. Tout coureur sommé de retirer son dossard ou en situation d'abandon et dépassé par la voiture "Fin de course" doit remettre son dossard au véhicule "Ramassage dossards".

## **Article 17 : Kilométrages annoncés**

Les kilométrages suivants seront annoncés par panneaux : 50ème km – Arrivée 50 kms – puis Arrivée 20, 10, 5, 3, 2 kms. Le dernier kilomètre est visualisé par la Flamme rouge, puis par des panneaux 500m – 300m – 200m – 100m

## **Article 18 : Déviation des Directeurs Sportifs avant la flamme rouge**

Elle s'effectuera au niveau du Rond-point Action vers la rue de la liberté. Tous les véhicules, hormis le Directeur de course, le responsable de l'organisation, le Médecin, l'Ambulance et la Voiture Balai, qui iront tout droit et passeront la ligne d'arrivée, tourneront à droite et rejoindront par les voies ouvertes à la circulation leur lieu de stationnement. Une ou deux motos pourront accompagner jusqu'à la ligne.

## **Article 19 : Récompenses**

Les coureurs récompensés sont attendus dans les cinq minutes après leur arrivée. Seront récompensés :

- Le vainqueur de la course, le 2ème et le 3ème
- Le vainqueur du classement Meilleur Grimpeur
- Le vainqueur du KM 76
- Le premier catégorie Open
- Le premier du club organisateur
- La meilleure équipe

En cas d'ex aequo pour le MG et le kilomètre 76, le vainqueur sera le mieux placé au classement général de l'épreuve. Les coureurs pourront prétendre aux prix que s'ils terminent l'épreuve.

## **Article 20 : Frais de déplacements et primes**

Les primes et frais de déplacement seront remis et réglés sur le podium d'arrivée auprès de Monsieur BALCOU après l'arrivée (rappel de l'article 5).

## **Article 21 : Connaissance du règlement**

Le seul fait d'être engagé implique que chaque coureur ait pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte les clauses. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il sera fait appel à l'arbitrage des membres du Jury des commissaires dans le cadre de l'application des règlements généraux de la FFC.

## Organisation des Boucles de l'Austreberthe

Organisateur	BALCOU Michel	06 75 32 78 33
Coordinateur sécurité	CAUDRON Régis ANEC	
Sécrétariat	GUILLER Natacha	06 09 99 96 06

## Organisation technique

Présidente du jury	DELIMAUGES Danielle	
Commissaires	DESFORGES Patrice	
	COURBE Philippe	
Juge à l'arrivée	MANRY Greg	
Photo-finish	TROP +	
Commissaire à moto	COUTURIER Léa	
Moto-info	Assistance Sport Média SHIMANO	
Dépannage neutre 1	Assistance Sport Média SHIMANO	
Dépannage neutre 2	Assistance Sport Média SHIMANO	
Médecin	Dr. X	
Ambulances	Ambulances de Val-de-Saône	
Motos caméra	ANEC	

## Hôpitaux

CHR Hôpital de Dieppe - Service des Urgences	02 32 14 76 76
CHU Hôpitaux de Rouen - Service des Urgences	02 32 88 89 90
CH Hôpital de Lillebonne - Service des Urgences	02 35 39 36 36

## Véhicules officiels (voitures)

1	Ouverture de course	
2	Speaker	
3	Pilote coordinateur sécurité	
4	Liaison radio	ASM
5	Commissaire 1	DESFORGES Patrice
6	Dépannage neutre 1	ASM
7	Président du jury	DELIMAUGES Danielle
8	Médecin	
9	Commissaire 2	COURBE Philippe
10	Dépannage neutre 2	ASM
11	Presse	
12	Invité 1	
13	Invité 2	
14	Invité 3	
15	Ambulance	Ambulances de Val-de-Saône
16	Véhicule "Fin de course"	
17	Balais / ramassage	
18	Défléchage	

## Véhicules officiels (motos)

	Moto info	ASM	
1	Ardoisier	ANEC	BOITREL Guillaume
2	Classements MG	ANEC	LEBRUN Laurent
3	Photographe	ANEC	COURTIN Jacky
4	Arbitre 1	ANEC	COUTURIER Léa
5	Moto caméra 1	ANEC	
6	Moto caméra 2	ANEC	
7	Ouverture 1	ANEC	
8	Ouverture 2	ANEC	
9	Sécurité 1	ANEC	
10	Sécurité 2	ANEC	
11	Sécurité 3	ANEC	
12	Sécurité 4	ANEC	
13	Sécurité 5	ANEC	
14	Sécurité 6	ANEC	
15	Sécurité 7	ANEC	
16	Sécurité 8	ANEC	
17	Sécurité 9	ANEC	
18	Sécurité 10	ANEC	
19	Sécurité 11	ANEC	
20	Sécurité 12	ANEC	
21	Courses jeunes	ANEC	

## Commissaires

Présidente de jury	DELIMAUGES Danielle
Commissaire 1	DESFORGES Patrice
Commissaire 2	COURBE Philippe
Juge à l'arrivée	MANRY Greg
Commissaire moto	COUTURIER Léa

## Détails et précisions sur l'organisation

**Classe** Élite Régionale  
**Organisation** Union Sportive Sainte-Austreberthe Pavilly Barentin

**Lieu de l'épreuve** Barentin (76360) - Centre Commercial du Mesnil Roux  
**Parking des équipes** Centre Commercial du Mesnil Roux

**Distance** 140 kms

**Permanence** 10h30 à 11h20, tonnelle derrière le podium d'arrivée

**Réunion des DS** 11h30, tonnelle derrière le podium d'arrivée

### Signature et présentation des équipes :

Podium protocolaire, à partir de 12h15 (par équipe au complet selon l'ordre définis par l'organisation)

**Rassemblement des coureurs** 13h15

**Départ fictif** 13h20

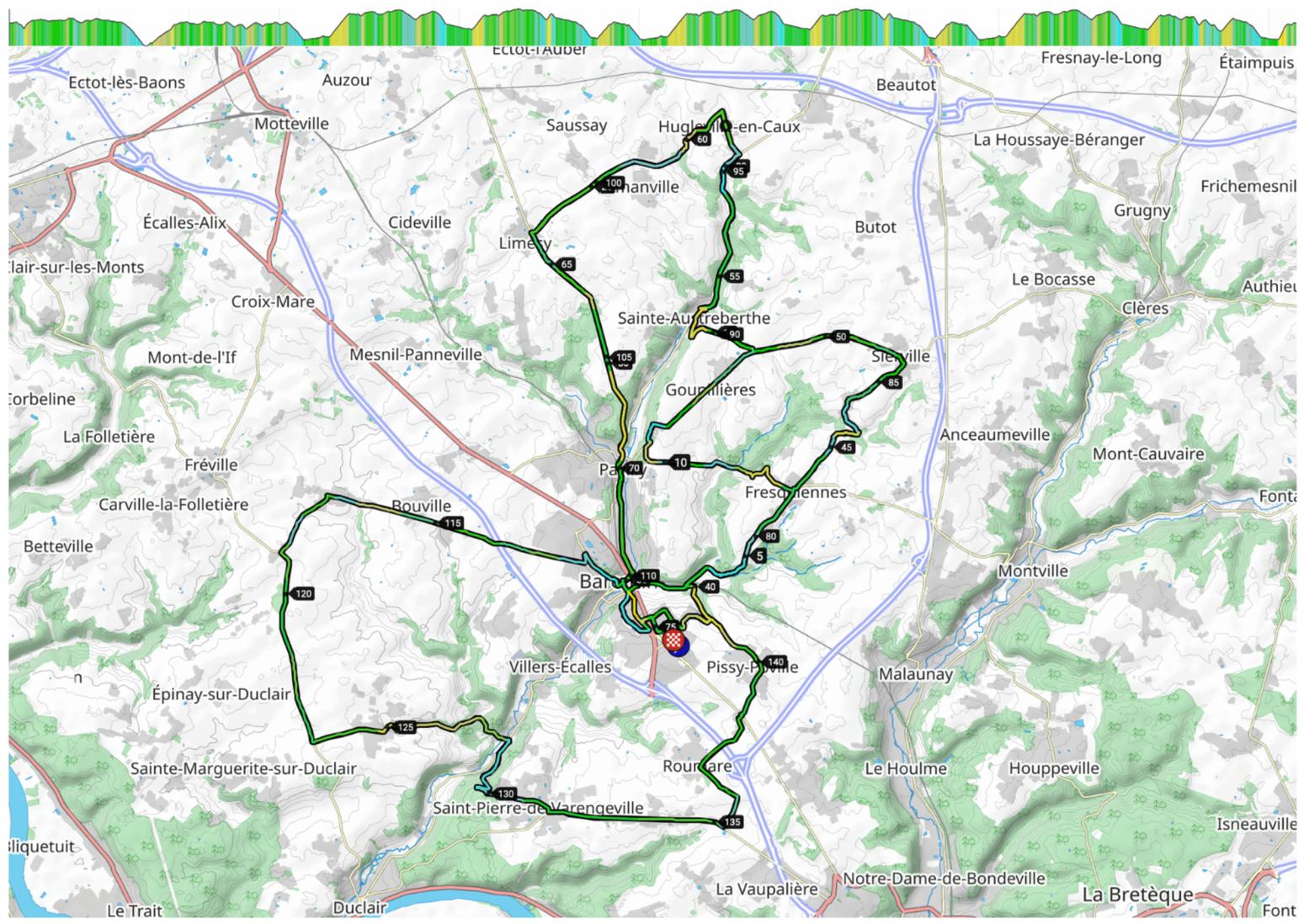
**Départ réel** 13h30 après 3,7 kms sous allure contrôlée

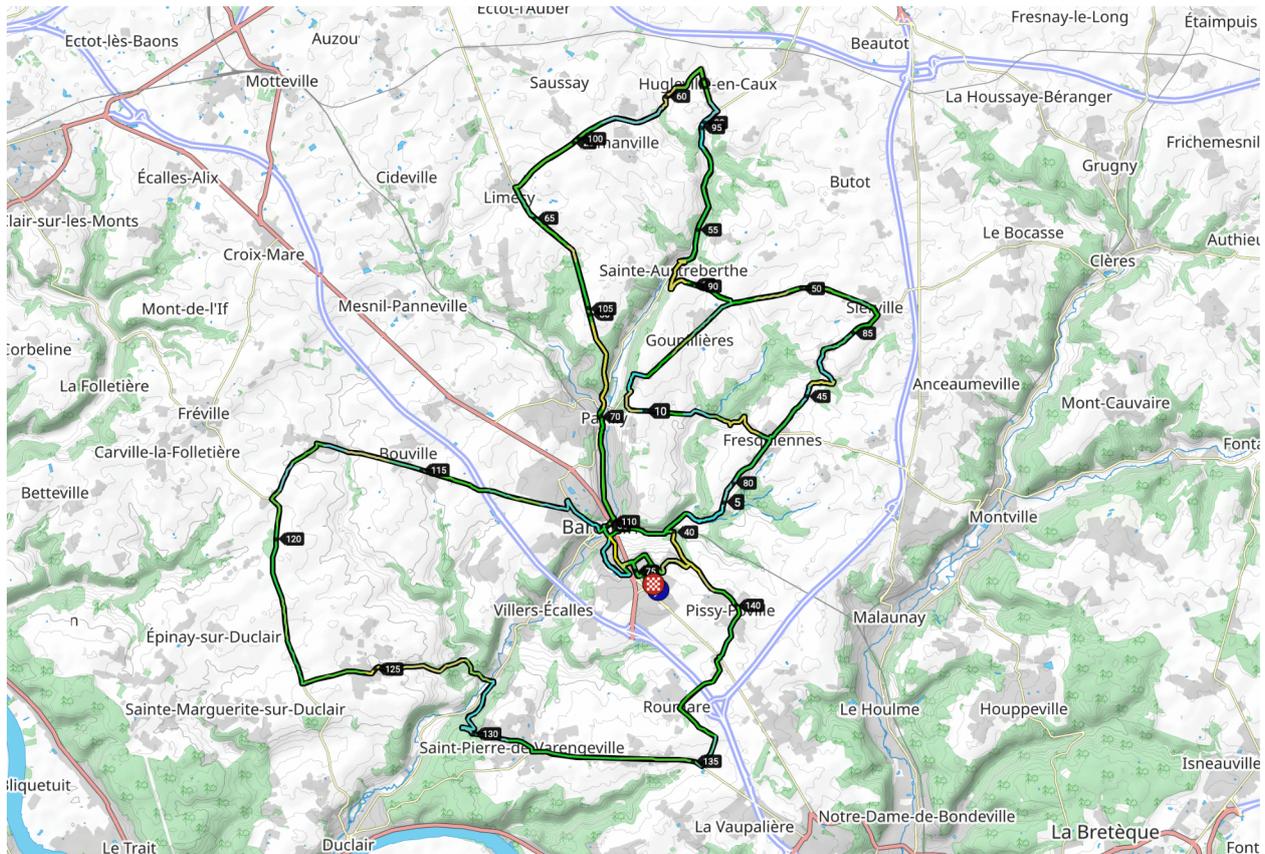
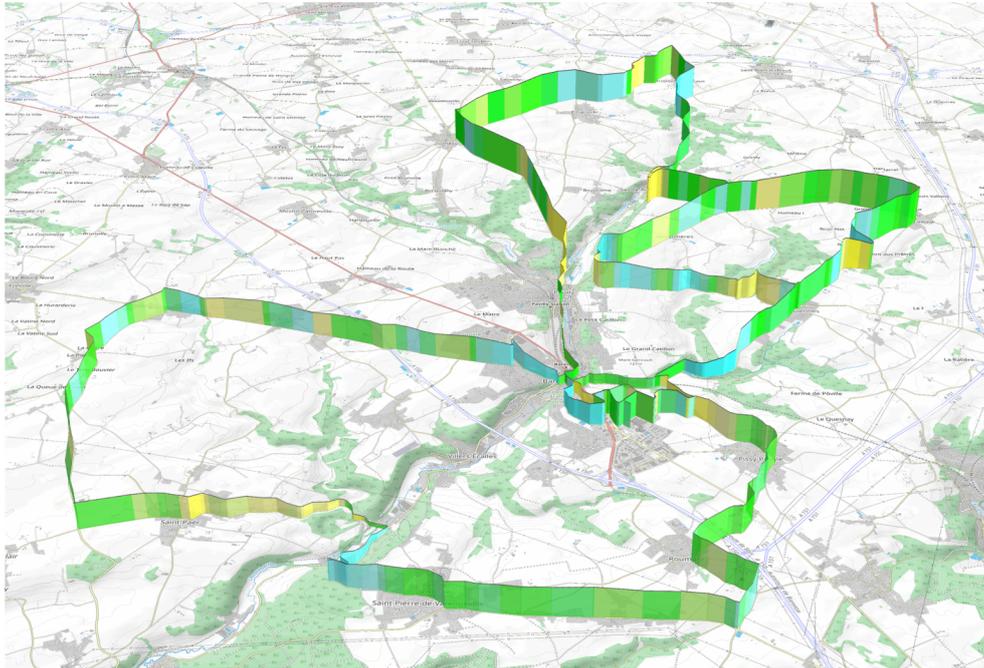
**Meilleur grimpeur** 9 classements

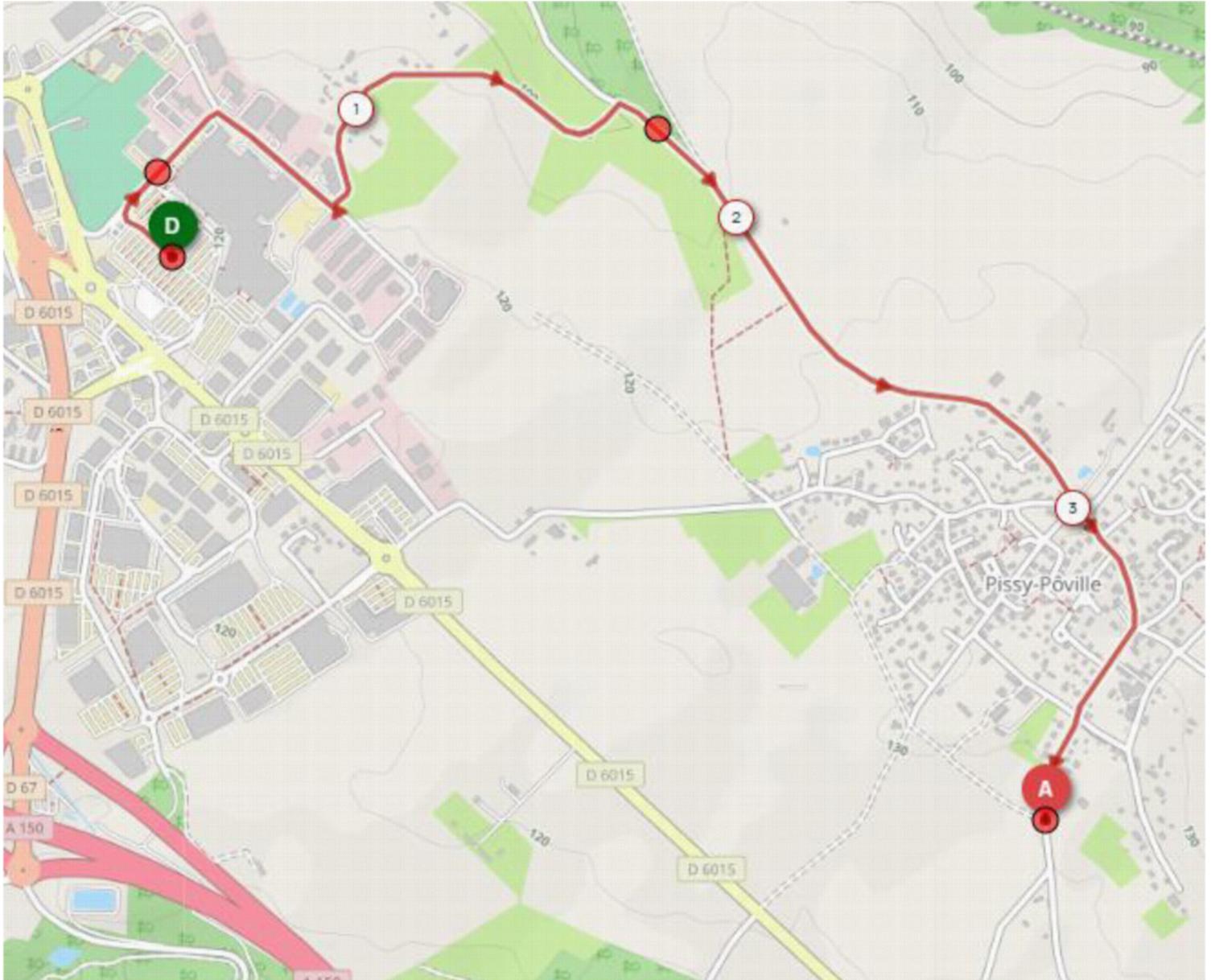
**Arrivée** Rue du 19 mars 1962 - Parking du Centre Commercial

**Protocole** 5 minutes après l'arrivée, au podium d'arrivée

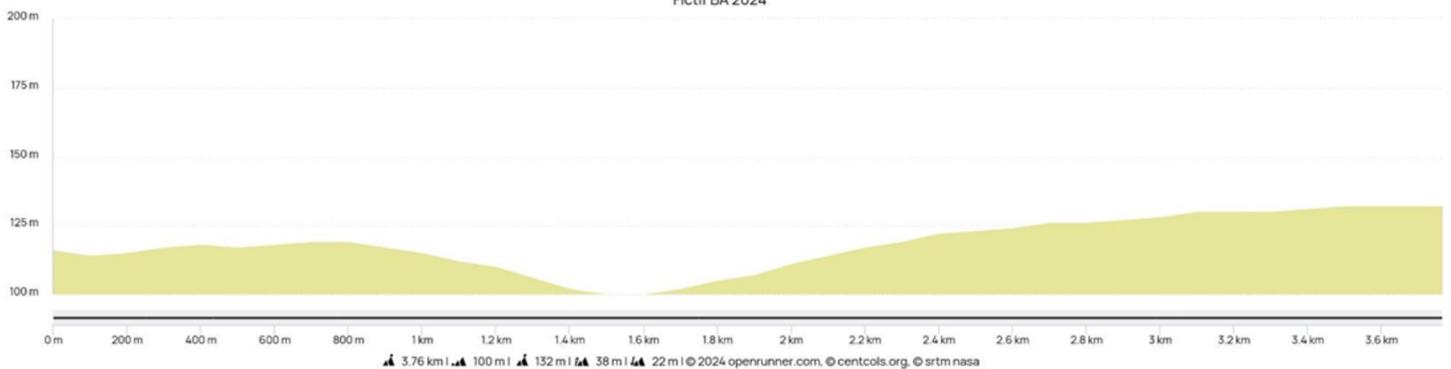
**Contrôle médical** Club House du stade J. GUILLEMOT







Fictif BA 2024



## MEILLEUR GRIMPEUR

M.G. N° 1 : St PAER  
M.G. N° 2 : PAVILLY  
M.G. N° 3 : Ste AUSTREBERTHE  
M.G. N° 4 : L'enfer BARENTIN  
M.G. N° 5 : PAVILLY  
M.G. N° 6 : Ste AUSTREBERTHE  
M.G. N° 7 : L'enfer BARENTIN  
M.G. N° 8 : PAVILLY  
M.G. N° 9 : Ste AUSTREBERTHE

Trophée  
**Renault Mary Automobiles**

**MARY**  
**Automobiles**

Points disputés sur 3  
hommes à chaque passage :  
5 – 3 – 1 Pts

**Prix** : 175 euros sur les 3  
premiers du Général

100 – 50 – 25 euros

## ARRIVÉE

Grand Prix **Groupama**



## CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Trophée de la Communauté de  
Communes Caux-Austreberthe



## 1ER OPEN

Trophée de **Tom Courses**



## KILOMÈTRE 76

Prix de la **Seine-Maritime**





# CAUX AUSTREBERTHE



# 76

SEINE-MARITIME  
- LE DÉPARTEMENT -



Garage Leroyer



Groupama



# MARY Automobiles



Carrefour



# 123

PARE-BRISE  
la vraie bonne surprise

# HEURTEVENT



**ITINERAIRE HORAIRE - BOUCLES DE L'AUSTREBERTHE 22 JUN 2025**

Kms		ITINERAIRE 240225	HORAIRES MOYENS			
Parcourus	Restants		obs	à 40K/ h	à 42 K/h	
		<b>DEPART FICTIF PARKING CC BARENTIN</b>			13h20	13H20
<b>0</b>		<b>PISSY POVILLE (fin du village) DEPART REEL KM 0</b> Rte de la Mairie		13h30	13h30	
<b>3</b>		<b>ROUMARE</b> rte mairieX D6015 <b>tout droit</b> D47				
		ROUMARE Rond point centre <b>à gauche</b> R des 2 tilleuls D67				
		Rond point sortie de village <b>à droite</b> Rue de la claire mare				
		Rond point à droite dir St Pierre deVarengeville D43				
		St Thomas la Chaussée tout droit D43				
<b>8</b>		<b>St PIERRE DE VARENGEVILLE A DROITE</b> D 43XD86		13h42	13h41	
		LE PAULU D86XD 143 <b>tout droit</b>				
<b>14</b>		<b>St PAER</b> D86 Tout droit <b>SOMMET DE LA COTE DE ST PAER</b>	<b>MG</b>	13h51	13h50	
		ORME BUCAILLE D86X D5 <b>à droite</b> dir Fréville				
		LA PIERRE D5XD263 <b>à droite</b> Dir Blacqueville				
<b>21</b>		<b>BLACQUEVILLE</b> D263XD263 <b>à droite</b>		14h02	14h00	
<b>23</b>		<b>BOUVILLE tout droit</b> D 22x D104 à droite				
<b>27</b>		<b>BARENTIN</b> - D104 DESCENTE BOIELDIEU En bas à droite, rue des Martyrs <b>Aussitôt à gauche</b> , rue M. Vernet				
<b>29</b>		Encore <b>à gauche</b> , rue Général Girault Place de la Libération <b>à gauche</b> puis <b>à droite</b> dir Pavilly <b>BARENTIN FIN de la 1ère BOUCLE</b> Direction PAVILLY, rue Jean Jaurès - Rue A.Maurois	<b>ROND POINT VIADUC PAR LA GAUCHE</b>	14h13	14h11	
<b>31</b>		<b>PAVILLY</b> Rue J Bénard Rue des Frères Martin- rue Valbrière- rue A Bezuel dir Limesy D142 <b>SOMMET DE LA COTE PAVILLY</b>	<b>MG</b>	14h13	14h15	
<b>37</b>		<b>LIMESY</b> - <b>à droite</b> puis <b>à gauche</b> D63 dir Emanville		14h25	14h23	
		<b>EMANVILLE tout droit</b> D63 dir Hugleville				
<b>43</b>		<b>HUGLEVILLE EN CAUX</b> D63XD467 à droite bourg D467XD22 <b>à droite</b> dir Ste Austreberthe		14h35	14h31	
<b>48</b>		<b>Sainte AUSTREBERTHE</b> D22XD53 <b>tout droit</b> dir Limesy D53XD124 à gauche autour du stade D124XD22 stop tout droit cote de Ste Austreberthe <b>SOMMET DE LA COTE Ste AUSTREBERTHE</b>	<b>MG</b>	14h42	14h38	
<b>49</b>		<b>HAMEAU PIVARD</b> D124XD6 <b>à gauche</b> -Sierville		14h44	14h40	
<b>53</b>		<b>SIERVILLE</b> D 6 D6 X D504 à droite dir Fresquiennne		14h50	14h46	
<b>58</b>		<b>FRESQUIENNES</b> D504 X <b>D6 tout droit</b> dir Barentin <b>Les Marivaux</b> bas de descente D504 X D104 <b>tout droit</b>		14h57	14h53	
<b>61</b>		<b>BARENTIN - TUNNEL</b> ATTENTION FEUX TRICOLORES <b>Sortie du tunnel à gauche</b> rte de L'Enfer Rte de L'Enfer X à droite Chemin de L'Enfer		15h02	14h57	
		<b>A droite</b> Chemin de l'Enfer <b>SOMMET DE COTE DE L'ENFER</b>	<b>MG</b>			
<b>64</b>		<b>DERRIERE CENTRE COMMERCIAL à droite</b> Bd de Normandie, puis <b>à gauche</b> passage devant <b>ARRIVEE</b> Rue du 19 mars 1962 Statue de la liberté suivre virage <b>à droite</b>		15h06	15h01	
		<b>Rond point STADE à gauche</b> <b>Rond point RENAULT à gauche</b> 1ère à droite descente P .Lourds Rue Jules et Marie Curie en bas à gauche Rue Ls Leseigneur <b>centre ville à droite</b> direct PAVILLY	<b>R.points passage obligatoire par la droite</b>			
<b>66</b>		<b>BARENTIN FIN 2 ème BOUCLE</b>		15h09	15h04	
		Direction PAVILLY rue Jean Jaurès, Rue André Maurois				
<b>68</b>		<b>PAVILLY</b> Rue J.Bénard- Rue des Frères Martin-Rue Valbrière- Rue A. Bézuel dir Limésy D142		15h12	15h07	
		<b>SOMMET DE LA COTE LIMESY</b>	<b>MG</b>		1	
		<b>DEBUT DE ZONE DE RAVITAILLEMENT</b>				
<b>74</b>		<b>LIMESY</b> - <b>à droite</b> aux feux <b>D63</b> <b>FIN ZONE RAVIT</b> <b>A gauche</b> D63 Dir. Emanville		15h21	14h14	

<b>76</b>		<b>EMANVILLE</b> D63 tout droit dir Hugleville			
		<b>HUGLEVILLE EN CAUX</b> D63 X D467 à droite bourg D467 X D22 à droite dir St Aus		15h30	15h24
<b>85</b>	56	<b>Sainte AUSTREBERTHE</b> D53 X D22 tout droit dir Limesy D53 X D124 à gauche autour du stade D124 X D22 stop tout droit cote <b>SOMMET DE LA COTE</b>	<b>MG</b>	15h37	15h38
<b>87</b>	53	<b>HAMEAU PIVARD</b> D124XD6 à gauche dir SIERVILLE		15h40	15h34
<b>90</b>	50	<b>SIERVILLE D6</b> D6XD504 à droite dir Fresquiennes		15h45	
<b>95</b>	45	<b>FRESQUIENNES</b> D504X D6 tout droit dir Barentin		15h52	15h45
<b>98</b>	137	<b>BARENTIN TUNNEL</b> attention feux tricolores Sortie tunnel à gauche rte de l'enfer Rte de L'enfer X chemin de l'enfer à droite		15h57	15h50
		À droite <b>Chemin de l'enfer</b> <b>SOMMET DE COTE ENFER</b>	<b>MG</b>		
<b>101</b>	39	<b>DERRIERE CENTRE COMMERCIAL</b> à droite Bd de Normandie puis à gauche passage face à <b>ARRIVEE</b> Rue du 19 mars 1962 Rond point de le Liberté suivre virage à droite		16h01	1 15h54
<b>103</b>	32	Rond point STADE à gauche Rond point RENAULT à gauche 1èreà droite descente poids lourd magasin Lidl Rue Jet M Curie rue Leseigneur centre ville <b>BARENTIN FIN 3ème BOUCLE</b> Direction PAVILLY Rue J .Jaurès-Rue Albert Maurois-	<b>R.POINTS PASSAGE OBLIGATOIRE PAR LA DROITE</b>	16h04	15h57
<b>105</b>		<b>PAVILLY</b> D142 dir Limesy Rue J ;Bénard-R .des Frères Martin- R .Valbrière- R.A.Bézuel		16h07	16h00
<b>124</b>	132	<b>SOMMET DE LA COTE LIMESY</b>	<b>MG</b>		
<b>111</b>		<b>LIMESY</b> – à droite aux feux <b>A gauche</b> D63 Dir. Emanville		16h16	16h08
<b>117</b>		<b>EMANVILLE</b> tout droit D-63 dir Hugleville <b>HUGLEVILLE EN CAUX</b> D63 X D467 à droite dir le bourg D467 X D22 à droite dir St Aus		16h25	16h17
<b>122</b>	126	<b>Sainte AUSTREBERTHE</b> D 22 X D53 tout droit dir Limesy D53 X D 124 à gauche autour du stade D124 stop tout droit cote <b>SOMMET DE LA COTE</b>	<b>MG</b>	16H33	16h24
<b>124</b>		<b>HAMEAU PIVARD</b> <b>D124 – D6 à DROITE ATTENTION FINAL</b>		16h36	16h27
<b>125</b>		<b>GOUPILLERES</b> tout droit D6		16h38	16h28
	119	Croisement D6 / D504 DESCENTE <b>A GAUCHE</b> DIR FRESQUIENNES			
<b>131</b>		<b>FRESQUIENNES</b> D44 X D504 à droite dir Barentin		16h46	16h37
	113	<b>BARENTIN tout droit chapelle HELLIER</b>			
<b>135</b>	111	<b>BARENTIN CENTRE</b> <b>A gauche COTE</b> Avenue Aristide Briand	<b>R.POINTS</b>	16h52	16h43
	109	<b>SOMMET</b> <b>A GAUCHE</b> ROND POINT RENAULT	<b>PASSAGE</b>		
		<b>ROND POINT STADE</b> tout droit	<b>A GAUCHE</b>		
<b>139</b>	103	<b>Boulevard de normandie</b> <b>FLAMME ROUGE</b>			
<b>140</b>		Rond point à droite Rue du 19 mars 1962 <b>ARRIVEE</b>		<b>17h00</b>	<b>16h50</b>